Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique

Band: 3 (1884)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le Bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres actifs de la Société; pour les personnes ne faisant pas partie de la Société, l'abonnement annuel est fixé à six francs; étranger, port en sus.

Les demandes, offres ou annonces quelconques, seront payées à raison de 20 cent. la ligne (corps 8); pour annonces répétées, 15 centimes la ligne; les sociétaires jouiront d'une remise de 10 % sur les prix ci-dessus.

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin au Secrétaire de la Société, M. Antonin Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg (Suisse). Das Bulletin der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen Activ-Mitgliedern gratis zugesandt; für die Nichtmitglieder ist das Abonnement auf seehs Fr. jährlich festgesetzt; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Die Insertions-Gebühren für Anfragen, Offerten oder Anzeigen betragen 20 Cts. pro Zeile. Die Mitglieder erhalten 10 % Rabatt.

Alle Arbeiten, Anzeigen u. Reclamationen sind an den Sekretär der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft, Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg (Schweiz) zu adressiren.

Deux monnaies fribourgeoises.

En faisant les recherches nécessaires pour mon *Essai sur les* monnaies d'or et d'argent de Fribourg, je ne fus pas peu surpris des deux faits que voici.

Le premier avait pour moi un intérêt tout particulier, puisqu'il se rapportait à une pièce d'argent de Fribourg, et prouve combien peu on doit se fier à un auteur pour certifier l'existence d'une monnaie, même peu ancienne, si on ne l'a jamais vue.

M. Alphonse Bonneville, dans son Encyclopédie monétaire (Paris 1851), cite et même figure une pièce de 2 fr. de Fribourg de 1813. Je dirai plus, il ajoute les données suivantes :

Poids, 14 gr. 500;

Titre, 895 mill.;

Val. intr., fr. 2»85.

Quant à la figure, l'auteur s'est contenté de réduire celle de l'écu neuf de 1813 et de remplacer 4 FRANK^N par 2 FRANK^N. (Voir planche I, fig. 1.)

Or, cette pièce n'a jamais existé que dans l'Encyclopédie de M. Alphonse de Bonneville.

Je crois, ou que l'auteur a vu une pièce de 10 batzen (qu'il ne figure ni ne mentionne) et l'a prise, vu sa ressemblance avec l'écu, pour le demi-écu neuf et, dans ce cas, la valeur indiquée